



Justin Blanc

ORIGINES FAMILIALES

Justin Félix Jules Blanc est né le 20 avril 1899 à Montauroux, dans le Var. Son père, Jules Paulin Blanc, charpentier de métier comme tous les hommes de la famille, est alors âgé de 45 ans, et sa mère, Rosalie Pauline Philippine, née Sassy, est âgée de 29 ans. Justin porte le même patronyme que Pons Paulin Blanc, républicain engagé contre la Restauration. Né à Montauroux en 1825, Pons a rédigé en 1849 un parchemin qui fut ensuite dissimulé dans l'église Saint-Barthélemy du village. Il est le frère du grand-père de Justin Blanc, Honoré Patrice Blanc, et donc le grand-oncle de Justin.

ENGAGÉ DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

En septembre 1917, Justin Blanc s'engage comme volontaire pour trois ans dans la Marine à Toulon, où il suit d'abord une formation de marin. Il passe sa première année à Toulon et les six mois suivants à Saint-Raphaël. En mars 1918, Justin Blanc s'engage dans l'aviation militaire et est stationné à Alger. En janvier 1920, il est promu maître mécanicien, mais n'occupe ses nouvelles fonctions qu'un mois à peine. Souffrant d'une grave infection pulmonaire à Sidi-Abdellah, il est renvoyé à Alger avant de retourner définitivement chez ses parents à Montauroux.

VIE DE JEUNE HOMME

D'après le recensement de 1921, Justin Blanc vit avec ses parents et sa grand-mère maternelle rue du Rastel ; il est enfant unique. La famille Barolat-Massole, immigrés italiens dont le patriarche est agriculteur, est alors leur voisine. Le père de Justin Blanc décède en 1924. Le 4 septembre 1926, Justin Blanc épouse Joséphine Barolat-Massole, fille unique d'une fratrie de trois enfants, né en 1900. L'état des recherches suggère qu'aucun enfant n'est né de



Maison de naissance de Justin Blanc dans la Rue du Rastel

leur union. Le recensement de 1926 désigne Justin Blanc comme charpentier de métier. Le recensement de 1931 indique ensuite que le couple accueille sous son toit la mère de Justin, le père de Joséphine, et son frère cadet, rue du Bas-Four. D'après les documents disponibles, on suppose que Justin Blanc reste à Montauroux jusqu'à l'occupation de la France à l'été 1940, vivant avec sa famille proche et travaillant comme charpentier.

CONTEXTE : ARMISTICE & ENTRÉE EN RÉSISTANCE

En réponse à l'armistice signée par le régime de Vichy avec les autorités allemandes le 22 juin 1940, le général de Gaulle crée la France libre en Angleterre le 26 juin. C'est dans ce cadre qu'est fondé à Londres en juillet 1940 le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), avec le soutien du service de renseignement britannique. André Dewavrin (alias colonel Passy) est nommé à la tête du BCRA. Jean Moulin, qui doit représenter le général de Gaulle d'abord auprès des mouvements clandestins en zone libre, est parachuté en Provence avec Raymond Fassin, comme officier de liaison, et Hervé Montjaret, comme agent et opérateur radio, dans la nuit du 1er au 2 janvier 1942. Jean Moulin

parvenant à mettre en place la coordination des mouvements de Résistance avec la France libre, il patronne la création de l'Armée secrète (AS). Pour permettre l'armement de la Résistance en France, la *Royal Air Force* britannique accepte de participer à l'effort et de fournir ses propres appareils.

Jean Moulin décide alors rapidement de créer un service spécialisé et fonde le Service des Opérations aériennes et maritimes (SOAM) en novembre 1942 qui se transforme en Section Atterrissage et Parachutage (SAP) en 1943. Camille Rayon, alias Archiduc, est parachuté en septembre 1943 pour diriger la SAP en zone R2, dans laquelle était alors intégrée la Provence.

SUR LE CANTON DE FAYENCE

Les premiers noyaux de résistants organisés apparaissent en 1941. Ils se développent ensuite et se partagent entre groupes des Mouvements unis de la Résistance (MUR, dont dépend l'AS) et groupes de la Résistance communiste (dont les Francs-Tireurs et Partisans sont l'élément actif). Installé à Antibes, Camille Rayon forme des groupes SAP dans le secteur en s'appuyant sur des groupes locaux de l'AS afin d'assurer la distribution de ravitaillement (notamment armes, explosifs et médicaments) et d'informations du BCRA aux groupes locaux et au maquis.

Camille Rayon désigne André Berthe, commandant de l'armée de l'air française et alors officiellement chef du service des réquisitions de La Seyne, comme chef départemental SAP. Celui-ci doit prospecter la campagne provençale et sélectionner des terrains propices à l'implantation de la SAP ainsi que des chefs de secteur. C'est ainsi que Justin Blanc est désigné par André Berthe et rejoint la SAP comme chef du réseau de Fayence. Dans son rôle de chef de réseau et toujours sous couverture civile, il coordonne la réception des marchandises à parachuter sur le canton. Il est ainsi engagé comme agent P2 (agent clandestin).

Chaque nuit, lorsqu'un parachutage est prévu, la zone doit être balisée par des feux de bois afin de signaler son emplacement aux avions alliés volant dans l'obscurité. Les marchandises larguées



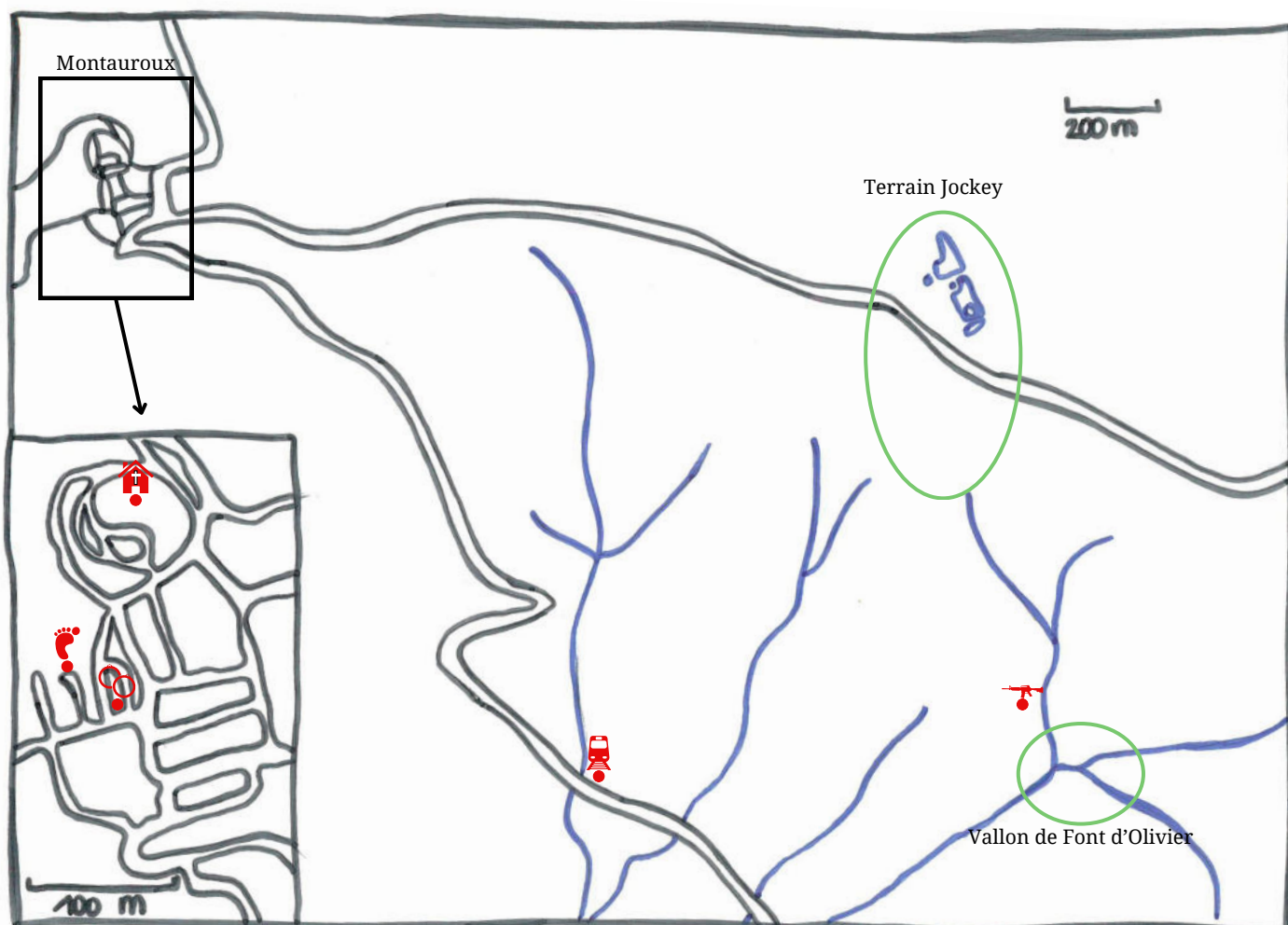
Carte de France montrant les réseaux de résistance selon le BCRA

sont emballées dans des conteneurs et des colis que la SAP est censée retrouver dans les bosquets et les herbes. En raison de l'altitude, certains colis arrivent écrasés ou éclatés au sol. Le contenu des parachutages se compose principalement d'armes, de nourriture et de médicaments destinés aux maquisards cachés dans la campagne. Chaque colis et conteneur est étiqueté pour indiquer à quel groupe il est destiné. En moyenne, entre 20 et 40 colis et conteneurs peuvent être largués sur un terrain en une nuit.

REMARQUES SUR LE TERRAIN JOCKEY

Le terrain sur Montauroux était désigné sous le nom de code «Jockey». Les marchandises larguées étaient réceptionnées par la SAP, composée principalement de résistants civils, puis remises au maquisards. Contrairement aux résistants civils, les maquisards étaient des jeunes hommes qui, pour échapper au Service de travail obligatoire (STO) vivaient cachés dans les campagnes dites maquis. Des témoignages rapportent qu'il arrivait que les objets soient négligemment dissimulés dans les murs des jardins et les puits des maisons. Selon des témoignages d'Élie Tallent, la milice française et la Gestapo ont un jour organisé une descente d'armes dans le corps de ferme d'Élie Tallent où ils soupçonnaient que des armes avaient été

cachées. La nuit précédant l'intervention de la milice, la cuve à vin en béton, dans laquelle les armes se situaient, fut vidée à la hâte avant que la milice ne vienne l'inspecter dès le matin suivant. Les maquisards testaient secrètement les armes et s'entraînaient à tirer avec avant de potentiellement les utiliser un jour contre les miliciens ou la Gestapo lors d'embuscades ou d'opérations de sabotage. Grâce au témoignage de Joël Tallent, fils du maquisard Abel Tallent et neveu d'Élie Tallent, nous pouvons localiser précisément le lieu des tirs d'essai dans le vallon de Font d'Olivier, un creux entre deux collines boisées. La topographie du lieu ainsi que l'absence de population dans la campagne environnante à l'époque permettaient aux maquisards de mener leurs exercices militaires sans être vus ni entendus par les miliciens ni par les civils.



Carte du village de Montauroux et ses environs

Légende

-  Chapelle Saint-Barthélémy
-  Lieu de naissance de Blanc
-  Maison du couple Justin et Joséphine Blanc
-  Ancienne gare
-  Ferme d'Élie Tallent
-  Rivières et points d'eau
-  Terrain Jockey et Vallon de Font d'Olivier

ARRESTATION

Ainsi, sous l'occupation de la France par les Allemands, Justin Blanc rejoignit secrètement la Résistance française et continua officiellement à travailler comme chauffeur de bus et charpentier jusqu'à son arrestation le 10 juillet 1944, lors d'une rafle dans les villages de Montauroux et de Callian, au cours de laquelle quatorze habitants de Montauroux furent emmenés à Grasse et à Nice pour se faire interroger.

Un rapport de 1951, établi par la brigade de gendarmerie de Fayence à partir de témoignages de villageois présents à l'époque, permet de reconstituer les conditions de détention de Justin Blanc. Joséphine Barolat, veuve de Justin Blanc, rapportait alors : «Le 9 juillet 1944, à la tombée de la nuit, mon mari, Blanc Justin, qui commandait un réseau de parachutage, est venu, harassé de fatigue, à notre domicile actuel, car très surveillé, il se cachait habituellement dans la campagne. Le 10 juillet au matin, vers 6 heures, les Allemands sont arrivés. Mon mari s'est enfui par une fenêtre, mais des armes automatiques étaient en position et mon mari cerné par les occupants, a été obligé de se rendre. On l'a conduit sur la place, où se trouvait déjà la population rassemblée.

Mon mari a été le seul enchaîné et a été dirigé sur Nice, avec treize autres otages. Durant un mois, j'ai su que mon mari était à Nice et détenu aux nouvelles prisons. Pendant une semaine, je lui ai porté de la nourriture, sans toutefois le voir. Je n'ai plus revu mon mari qui, selon les nouvelles que m'adressait M. Bricoux, technicien à la radio de Monte-Carlo, mon mari a été effroyablement torturé.» Ce Roger Bricoux, mentionné par Joséphine Blanc, fut déporté de Nice à Dachau avec Justin Blanc. Le convoi fit escale en Italie et en Allemagne. Roger Bricoux, Monégasque né en 1920, assista à la libération du camp de concentration de Dachau en avril 1945. De retour dans le sud de la France, il comparut devant le maire de Montauroux le 5 juillet 1945 pour témoigner de l'emprisonnement, de la déportation et de la mort de Justin Blanc. Il rapporta : «Blanc fut effroyablement torturé à la prison de Nice par les inspecteurs de la Gestapo (1 Allemand et 2 Français) qui l'interrogèrent avant de passer son affaire à la *Feldgendarmerie*. Allumettes sous les ongles (aucun soin médical ensuite). Il ne dit rien - comme Laroute du reste, torturé dans une villa de Nice. Il garda jusqu'à Dachau en novembre la trace affreuse de son supplice»

DÉPORTATION

En 1953, Joséphine demanda la reconnaissance de Justin Blanc comme « résistant déporté/interné ». Elle affirma que Justin avait été interné aux Nouvelles-Prisons de Nice du 10 juillet au 15 août 1944. Un convoi de 13 résistants, vraisemblablement tous arrêtés en Provence, y aurait été rassemblé. Selon les informations reçues par téléphone de Cyrille Le Quellec, du Livre Mémoirel, le 17 avril 2025, le convoi aurait transité par Gênes, Bergame et Vérone. Le transport de ce groupe est attesté à partir de Bergame. Parmi eux, outre Justin Blanc, originaire du Var, et Roger Bricoux, originaire de Monaco, se trouvaient six Maralpins, un Varois, un Indrien, un Espagnol, un Italien et un Arménien né en Turquie. Camille Laroute et Honoré Bourguignon résidaient, comme Justin Blanc, dans le Pays de Fayence lors de leur arrestation. Une liste de transport du Tribunal de Commandement militaire allemand datée du 22 septembre 1944 indique que le convoi a été transféré de la prison de la Wehrmacht de Bergame vers l'Allemagne via celle de Vérone. Début novembre, le convoi se trouvait au centre de détention de la *Wehrmacht* à Ingolstadt. De là, les 13 prisonniers sont arrivés au commissariat de police de Munich le 8 novembre à 19 heures. Tous ont été détenus dans la cellule 26. Le lendemain, 9 novembre, à 18 h 30, ils ont été conduits au camp de concentration de Dachau.

Lfd.Nr.	Dienstgrad	N a m e	Vorname	Geburtsdatum	Geburtsort
1.	Jtal.Soldat	Boccardo	Emesto	29.11.24	Genoa
2.	"	Pinkl	Renato	14.10.25	Verlango
3.	"	Brunchi	Giuseppe	14.12.25	Verlango
4.	Frans.Siv.	Arisour	Eoger	1. 9.20	Monaco
5.	"	Neurpignon	Honore	15.12.99	Foulen
6.	"	Vigor	Hilarion	17. 1.14	Nizza
7.	"	Peghille	Paul	7. 5.25	Bransoleis
8.	"	Saibant	Josef	14.11.02	St.Martin
9.	"	Masa	Luigi	17. 6.22	Arcoleux
10.	Offz.i.R.	Laroute	Gemille	30. 6.84	Cohatbron
11.	Frans.Siv.	Gennies	Henri	28. 6.19	La Clotat
12.	"	Blanc	Justin	26. 4.99	Montauroux
13.	"	Balaasso	Ernest	1. 7.25	Nizza
14.	Armenier	Spakdjan	Jverdan	17. 7.97	Jandied (Türk)
15.	Frans.Siv.	Bertrand	Louis	5. 9.14	Sessarvons
16.	"	Rechs	Dias	14.10.19	Vinnes (S.aulien)
17.	Wachm.	Hiller	Frans	29.10.14	Rgichenberg / ad.
18.	Zollsekr.	Brandenburger	Frans	23. 8.03	Koblisch / Ostpr.
19.	Hffz.	Klein	Alsis	19. 4.14	Stephandorf / We
20.	Felce.	Anders	Samt	9. 6.17	Bormen
21.	Zollass.	Uhdor	Alfred	25. 4.98	Gistze
22.	O.Truppchr.	Hansperger	Hans	22. 8.01	Mberhöchstadt
23.	OT-Arch.	Brauners	Abraham	27. 8.13	Silburg b/Wilbg.
24.	Matr.	Ordinsky	Arich	19.4.22	Hagen / Westf.
25.	Matr.Gefr.	Loix	Arthur	5. 4.26	Shorab b/Ar.ossai
26.	Zollass.	Kilnsier	Josef	15.11.05	Krauchmoies/Sign.
27.	Jüger	Mader	Herbert	6. 3.26	Ridits / Komotau

Liste pour l'acheminement du convoi des Provençaux de Vérone via Bergame vers le Reich

INTERNEMENT DANS LE CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU

Une fois arrivé à Dachau, le transport des Provençaux fut réparti entre les baraques 12, 16, 27, 29 et 30. Les SS, qui administraient le camp de concentration, attribuèrent les nouveaux prisonniers aux baraques où il y avait de la place. Justin Blanc, ainsi qu'Honoré Bourguignon et Camille Laroute, fut affecté à la baraque 27. La Gestapo munichoise ayant ordonné que Justin Blanc reste à sa disposition pendant son internement à Dachau, la SS lui donna le statut de «*Nicht aus dem Lager*», ce qui signifiait qu'il n'était ni autorisé à travailler dans des commandos extérieurs ni à être

transféré en camp satellite. À leur arrivée, les prisonniers devaient remettre tous leurs effets personnels. En novembre, Justin Blanc disposait d'un solde de 26,15 Reichsmarks sur son compte de prisonnier. En janvier, il fit retirer cette somme. Cet argent devait servir à acheter de la nourriture supplémentaire à la cantine du camp. Cependant, la nourriture était hors de prix, de mauvaise qualité et peu nutritive. Les prisonniers n'étant plus autorisés à garder leur argent sur eux dans le camp depuis 1941, les sommes étaient conservées sur un compte tenu par le «cantinier» de chaque bloc. Deux semaines plus tard, le 4 février 1945,

Justin Blanc décédait dans la baraque 15, salle 2. Cette baraque avait été transformée en annexe de l'infirmerie depuis début 1944 en raison d'une épidémie de typhus dans le camp surpeuplé. Il est probable que Justin Blanc ait été transféré du bloc 27 au bloc 15 lorsque son état de santé s'est fortement dégradé et qu'il y soit décédé parmi d'autres malades. Son certificat de décès n'ayant été établi que le lendemain, il est probable qu'il soit décédé dans la nuit du 3 au 4 février. Néanmoins, selon le témoignage de Roger Bricoux, il semble que Justin Blanc soit décédé des suites de ses blessures de torture, qui se seraient infectées pendant l'hiver à Dachau. «Il mourut en février (le 3ème après Diaz et Bourguignon, morts en décembre) à l'infirmerie, d'une septicémie, si j'en crois les camarades qui le virent à l'infirmerie - je ne pus à l'époque aller le voir.» Ce témoignage et l'hypothèse du typhus semblent plausibles et pourraient même se compléter. En raison de ses blessures, de la malnutrition, de la vétusté des logements, de l'habillement inadapté à l'hiver bavarois et de la situation du camp sur un ancien marais, Justin Blanc était si affaibli qu'il avait peu de

chances de survivre longtemps à Dachau. De plus, l'avancée des Alliés sur l'Allemagne nazie cet hiver-là avait contraint les SS à évacuer les camps de concentration à l'étranger et à déporter massivement les prisonniers vers des camps de concentration en Allemagne. Au cours des six mois précédant la libération, le camp de concentration de Dachau abritait plus de 30 000 prisonniers, alors qu'il ne pouvait en accueillir que 6 240. Sur les 41 500 personnes décédées à Dachau entre 1933 et 1945, plus d'un tiers ont perdu la vie entre octobre 1944 et avril 1945. Depuis novembre 1944, les décès massifs avaient tellement retardé la crémation des corps que les SS les avaient empilés autour du crématorium. Lorsque le camp fut à court de charbon en février 1945, les SS firent transporter les corps à la colline Etzenhausener, où ils creusèrent une fosse commune. Il est donc possible que le corps de Justin Blanc y ait également été enterré.

Trois mois plus tard, le 29 avril 1945, les Américains libérèrent le camp de concentration. Joséphine Blanc n'apprit la mort de son mari qu'après la libération, par l'intermédiaire de l'Aumônerie des Prisonniers de Guerre, menée par l'hôpital français de Dachau.

TRAVAIL DE MÉMOIRE APRÈS LA LIBÉRATION

Après la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945, scellée par la signature de l'armistice par le maréchal Keitel à Berlin, la Seconde Guerre mondiale prit fin en Europe et les détenus des camps de concentration retournèrent progressivement chez eux. Roger Bricoux, compagnon de captivité de Justin Blanc, se rendit à la mairie de Montauroux en juillet 1945 pour témoigner des derniers instants de Justin Blanc.

En août 1945, des camarades et des volontaires de la SAP de Montauroux installèrent des plaques commémoratives à son nom. En janvier 1946, la veuve de Justin, Joséphine Blanc, déposa une requête pour obtenir l'acte de décès officiel de son mari et pour réclamer, pour elle-même ainsi que pour sa belle-mère, Rosalie, une pension militaire à son nom. S'ensuivit pour Joséphine Blanc une longue procédure administrative qui dura jusque dans les années 1950.

Le 19 janvier 1946, René Jaffart (né Horst Schneider), chef adjoint du réseau SAP de Fayence, déposa à la mairie de Montauroux, un certificat d'engagement de Justin Blanc comme chef d'équipe du terrain Jockey. En septembre 1947, le général Dejussieu, en sa



Inauguration de la plaque commémorative en août 1945 sur la façade de la maison du couple Blanc

qualité de délégué général des Forces françaises de l'intérieur (FFC-FFI), fit homologuer Justin Blanc à titre posthume au grade de sous-lieutenant. Le 6 août 1953, Camille Rayon délivra un autre certificat d'engagement au nom de Justin Blanc, reconnaissant que les causes de son arrestation étaient dues à son rôle au sein de la SAP de Montauroux. Par décret du 25 mars 1957, Justin Blanc fut proclamé Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.

À propos de l'auteure et de la recherche

Je m'appelle Marine Vidé-Ezcutari. De 2024 à 2025, dans le cadre de mon Service civique, j'ai travaillé à l'Église de la Réconciliation et au projet *Gedächtnisbuch*. À cette occasion, j'ai écrit la biographie de Justin Blanc, qui est originaire de la commune de ma famille. Au cours de mes recherches, j'ai eu l'occasion de rencontrer Catherine Tallent, bénévole à l'ANACR, qui a mené des recherches sur les histoires individuelles des résistants varois et organise régulièrement des événements complémentaires. J'ai également rencontré Joël Tallent, dont le père était un compagnon de résistance de Justin Blanc, et Jean-Marie Guillon, historien et professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille. J'ai également pu consulter des documents dans diverses archives en Allemagne et en France (listées à droite).

Je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes et institutions qui m'ont aidée à reconstituer la vie de Justin Blanc, et en particulier à Sabine Gerhardus pour son soutien, sa patience et ses conseils.

Sources

- Archiv der KZ Gedenkstätte Dachau DaA 3037, 05646, 0067
- Archives départementales du Var 1 R 945 ; 2 MI EC2141R1 ; 2 MI EC2149R1 ; 6 M 256 ; 7 E 85_37 ; 11 M 2/191 ; 8 E 830 ; [12 W 27](#)
- Arolsen Archives 1.1.6.1 805460018 et 130432641 ; 1.1.6.1 9912343 ; 1.1.6.1 9924138 à 9924140 ; 1.1.6.1 9926286 ; 1.1.6.1 9929816 à 9929822 ; 1.1.6.1 9929707 ; 1.1.6.1 9929754 ; 1.1.6.1 2218001 ; 1.1.6.1 9944073 à 9944074 ; 1.1.6.2 9985344 à 9985346 ; 1.1.6.7 01010607 026 et 10617923 ; 1.1.6.12 4316824 à 128454828 ; 1.1.6.12 4317008 et 128461349 à 128461356 ; 1.2.2.1 11289666
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Livre mémoriel, échange téléphonique du 17.04.2025
- Staatsarchiv München, Polizeipräsidium München, Haftbuch du 05.11.1944 au 31.12.1944 (Bd. V, Nr. 24.076-25.645 ; 8613)
- Service historique de la Défense 21 P 426 303 ; GR16 P 62767

Crédits photo

- [Abb. 1](#): Association nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR), par le biais de Catherine Tallent
- [Abb. 2](#): Photographie de Marine Vidé-Ezcutari
- [Abb. 3](#): Croquis de Marine Vidé-Ezcutari
- [Abb. 4](#): Croquis de Marine Vidé-Ezcutari
- [Abb. 5](#): Arolsen Archives 1.2.2.1 / 11289666
- [Abb. 6](#): ANACR, par le biais de Catherine Tallent